

## Institut d'Études Judiciaires

### Objectifs

---

L'Institut d'Études Judiciaires de Brest prépare en 1 an :

- > - A l'examen d'entrée au Centre de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).
- > - Au concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature.
- > - Au concours de commissaires aux armées.

### Conditions d'accès

---

Peuvent s'inscrire à l'Institut :

- > Les étudiants ayant validé intégralement une licence de droit et inscrits régulièrement en première année de master de droit
- > Les personnes ayant validé la première année d'un master en droit ou en sciences juridiques.
- > Les personnes titulaires d'une maîtrise en droit ou en sciences juridiques, d'un diplôme équivalent sanctionnant au moins quatre années d'études après le baccalauréat ou d'un diplôme d'un Institut d'études politiques.

### Insertion professionnelle

---

- Magistrature
- Barreau
- Commissaires aux armées

### Infos pratiques

---

**Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest**

Formation accessible en : formation initiale, reprise d'études non financées, formation continue financée

**Durée : 1 an**

### Contacts

---

**Responsable pédagogique**

Christelle LEPRINCE

**Responsable Secrétariat pédagogique**

Scolarité DROIT -IEJ

Secrétariat : [scolarite-IEJ@univ-brest.fr](mailto:scolarite-IEJ@univ-brest.fr) /// Bureau inscriptions : [scolarite-droit@univ-brest.fr](mailto:scolarite-droit@univ-brest.fr)

Tel. Secrétariat IEJ : 02.98.01.60.91 /// Bureau des inscriptions 02.98.01.60.89

## Programme

---

### Annee IEJ

#### Epreuves d'admissibilité obligatoires

- Note de synthese	9h
- Droit des obligations	27.5h

#### Epreuves d'admissibilité à choix (spécialité+procédure)

- Bloc Droit Civil	
- Droit civil	12h
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	12h
- Bloc Droit des affaires	
- Droit des affaires - non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	12h
- Bloc Droit Social	
- Droit social - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	12h
- Bloc Droit Pénal	

- Droit pénal	14h
- Procédure pénale	14h
- Bloc Droit Administratif	
- Droit administratif	12h
- Procédure administrative contentieuse.	12h
- Bloc Droit international et européen	
- Droit international et européen - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	
- Procédure administrative contentieuse.	12h
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	12h

#### Epreuves d'admission

- Libertés et droits fondamentaux / préparation grand Oral	9h
- Langue vivante - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	

#### Stage facultatif

---

Dernière mise à jour le 22 octobre 2024